

CORRECTION SUJET 1

1- Il s'agit d'un contrat de travail à durée indéterminée.

2- Ce contrat est conclu pour une durée indéterminée car il n'y a pas de date de fin de contrat.

3- L'employeur est la société UNIPLUS qui a pour obligations de fournir le travail au salarié, de le payer 8000 francs par mois et de respecter la législation sociale. Le salarié est M.LATTESE qui a pour obligations de faire le travail d'employé de bureau et de respecter la législation sociale.

4- Oui, ce contrat aurait pu être conclu à l'oral car il n'y a pas besoin de prouver la date de fin de contrat.

5- Ce contrat pourra être rompu si le salarié démissionne ou s'il est licencié.

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°1 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

CORRECTION SUJET 2

1- Il s'agit des litiges individuels entre salariés et employeurs survenus à l'occasion d'un contrat de travail ou d'apprentissage.

2- Deux particularités majeures :

- Les juges ne sont pas des fonctionnaires mais des salariés et des employeurs.
- Ce sont des juges élus pour 5 ans par leurs pairs.

3- Conditions pour être électeur :

- Avoir 16 ans au moins.
- Etre salarié, employeur, apprenti ou chômeur.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Etre inscrit sur les listes électorales prud'homales.

les deux premières réponses doivent être données obligatoirement

Conditions pour être éligible :

- Avoir 21 ans au moins.
- Etre de nationalité française.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Etre inscrit sur les listes électorales prud'homales.

les deux premières réponses doivent être données obligatoirement

4- Les 2 phases sont :

- La conciliation : on recherche une solution à l'amiable.
- Le jugement : si la conciliation échoue, 4 juges vont trancher le litige en audience public.

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°2 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

1- Les chauffeurs routiers ont fait grève :

- Pour obtenir l'amélioration de leurs conditions de travail.
- Pour obtenir la retraite à 55 ans.
- Pour obtenir une augmentation de salaire.

2- C'est un accord qui prévoit :

- Que le salaire des routiers réalisant de longues distances sera augmenté en l'an 2000 : il passera à 10000 francs par mois pour 200 heures de travail.
- Qu'un salaire minimum sera créé.
- Que les rémunérations des routiers augmenteront de 6%.

3- Définition de la grève : c'est un arrêt de travail collectif et concerté dans le but d'obtenir des améliorations économiques ou professionnelles .

4- Les 3 sigles signifient :

- C.G.T. : confédération générale du travail.
- F.O. : force ouvrière.
- C.F.D.T. : confédération française démocratique du travail.

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°3 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

CORRECTION SUJET 4

- 1- C'est la gauche qui détient la majorité des sièges à l'assemblée nationale en 1997.
- 2- La cohabitation : c'est quand le Président de la République et le Gouvernement ne sont pas du même parti politique et qu'ils vont devoir se partager le pouvoir.
- 3- Le pouvoir exécutif : c'est le pouvoir de mettre des lois en application.
En France, il appartient au Président de la république et au Gouvernement.
- 4- Les pouvoirs du Président de la république :
 - Il est le chef des armés.
 - Il nomme le premier ministre et les ministres.
 - Il peut faire un référendum.
 - Il promulgue les lois.
 - Il peut dissoudre l'assemblée nationale.
 - Il détient le droit de grâce.

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°4 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

CORRECTION SUJET 5

- 1) Un certificat de travail
- 2) A prouver les emplois occupés, leur qualification et leur durée
A retrouver du travail
- 3) Au départ du salarié de l'entreprise
- 4) Non, car on n'a pas le droit de faire apparaître la cause du départ du salarié.

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°5 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

CORRECTION SUJET 6

1) Un bulletin de salaire

2) Salaire brut : 8 912,00 F

Salaire net : 7 586,93 F

3) 48 F/heure

4) 5 heures supplémentaires

Montant : 60,00 F (25 % les 8 premières heures)

Méthode de calcul : $48,00 + \frac{48,00 \times 25}{100} = 60,00$ F

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°6 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

CORRECTION SUJET 7

LE TICKET DE CAISSE

1-

PEPINIERES DE ROUY 107 COMPTANT	TEL : 01.48.20.46.62. 60710078005
SAULE PLEUREUR	5 980.00
LOT DE 2 BOULEAUX BLANCS 200/250 C 12 2	2 419.00
TROENE VERT 60/80 C03	1 19.00
TUYA PLICATA ATROVIENS 100/125 C 05	3 57.00
TOTAL T.T.C. 1 475.00	
MONTANT T.V.A. : 76.90	
SOIT TOTAL T.T.C. 226.92 EUROS AVEC UN TAUX DE CONVERSION à 6.5	
CARTE BANCAIRE	1 475.00
OUVERTURE TOUS LES DIMANCHES DE 9 H à 18 H	
23/04/2000 - 11:19	

COORDONNEES DU VENDEUR
FOURNISSEUR

DETAIL DES ARTICLES ACHETES

PRIX T.T.C.

T.V.A. à 5.50%

TOTAL EN EUROS +
TAUX DE CONVERSION

MOYEN DE PAIEMENT

COMMUNICATION (PUBLICITE)

DATE ET HEURE DE L'ACHAT

2 - OUI.

3 - La monnaie Européenne.

4 - Janvier 2000.

5 - Janvier 2001.

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°7 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

REMISE DE CHEQUE

- 1 - Ce document est une remise de chèques.**
- 2 - Il sert à encaisser les chèques qui ont été remis aux Ets DURAND par leurs clients.**
- 3 - Le tireur est la personne qui a fait le chèque à encaisser. Exemple M. DUPONT.**
- 4 - La banque qui doit encaisser les chèques est la BANQUE POPULAIRE à GRANVILLE**
- 5 - Ce sont les Ets DURAND.**

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°8 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

LES EFFETS DE COMMERCE

- 1 - Un effet de commerce est un instrument de paiement et de crédit. Il a donc deux fonctions.
- 2 - La lettre de change et le Billet à ordre.
- 3 - Voir document corrigé ci-dessous.
- 4 - Le tireur est le créancier; c'est-à-dire la personne à qui l'on doit de l'argent (fournisseur en général).
- 5 - Le tiré est la personne qui doit payer (Le client).
- 6 - Le bénéficiaire est la personne qui recevra l'argent. C'est en général le tireur lui-même (fournisseur) ou une tierce personne.
- 7 - La domiciliation est la banque du tiré.

Nom et adresse du tireur (le fournisseur) Nature de l'effet de commerce Somme à payer en chiffres (valeur nominale)

Lieu et date de création de l'effet Date d'échéance Nom du bénéficiaire.

ETS DURAND
8, avenue de la République
14 000 - CAEN

Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulée SANS FRAIS veuillez payer la somme indiquée ci-dessous à l'ordre de

ETS DURAND

mention LCR s'il y a lieu

CAEN LE

MONTANT POUR CONTRÔLE DATE DE CRÉATION ÉCHÉANCE L.C.R. seulement F. MONTANT

3 284.00 F 30.06.00 30.08.00 réf. tiré 3 284.00 F

R.I.B. du TIRÉ

10278 08240 484672 P 23

code établ. code guichet N° de compte Clé R.I.B.

Valeur en marchandises NOM et ADRESSE DU TIRÉ

Entreprise FARCY
20, rue Pasteur
14 000 - CAEN

DOMICILIATION

BRED CAEN-COURONNE
Rue de Bras 14 000 - CAEN

Signature

ACCEPTATION OU AVAL ▲ ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼

Par l'acceptation, signature souvent précédée de la mention "Bon pour acceptation" ou "accepté le..."
Le tiré reconnaît sa

..... C'est une garantie donnée par une tierce personne (l'avaliste)

Nom et adresse du tiré

Domiciliation : nom et adresse de la banque du tiré qui règle à l'échéance

Signature du tireur

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°9 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

CORRECTION SUJET 10

LETTRE DE RECLAMATION

Au reçu de la lettre de votre client, il faut :

1 - Vérifier si le problème vient de notre entreprise (mauvais conditionnement par exemple) ou du transporteur (voir la date de départ chez nous et la date d'arrivée chez le client.

2 - De toutes façons téléphoner à la cliente pour la rassurer et lui proposer :

a) de lui renvoyer aujourd'hui même et gratuitement 3 azalées

OU

b) Ne pas lui renvoyer les plantes mais lui faire un AVOIR du montant correspondant à déduire de sa prochaine facture.

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°10 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

LE CHEQUE BANCAIRE

1 - Un chèque est un écrit qui sert à effectuer des règlements.

Un chèque est considéré comme un règlement comptant puisque légalement l'argent doit-être disponible sur le compte du tireur lorsqu'il signe le chèque.

2 - Voir document corrigé ci-joint.

3 - 4 - 5 - Le chèque est un écrit par lequel une personne appelée TIREUR donne l'ordre à une autre personne, le TIRÉ, de payer pour son compte à l'ordre d'un tiers, le bénéficiaire, une somme d'argent déterminée.

6 - Le bénéficiaire ENDOSSE un chèque en le signant au DOS et en écrivant « payez à l'ordre de ... »

- 7 - a) OUI
b) NON
c) NON

TIRÉ. bénéficiaire TIREUR.

GM CAEN CENTRE
Crédit Mutuel
Normandie
☎ 0231152525

à rédiger exclusivement en francs français

Payez contre ce chèque en francs non endossable sauf pour remise à un établissement bancaire ou assimilé

B.P.F.

à _____
Payable à _____
MME DURAND MICHELLE
10 RUE ST JEAN
14 000 CAEN

A _____
Le _____

(80)

chèque n°

⑆6803012⑆014015959008⑆212786367660⑆

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min		FLEURISTE
CORRIGE N°11 Deuxième jour	Page 1/1	EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

CORRECTION SUJET 12

1) Une facture

2) 15 548,00

3) 3 109,60 F (20 % de 15 548 F)

4) 19,6 %

Les deux taux actuels sont : 5,5 % → alimentaire, agricole
19,6 % → manufacture

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°12 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

LA CARTE BANCAIRE

- 1 - La carte de paiement ou carte bancaire (carte bleue)
(voir si l'élève fait la différence ou l'amalgame)
- 2 - a) Elle sert à régler des achats chez les commerçants
b) Elle permet de prendre des espèces (liquide) dans un distributeur
- 3 - Pour un temps déterminé
- 4 - Elle est valable jusqu'en novembre 2000
- 5 - Réponse laissée à l'appréciation du jury

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°13 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social

CORRECTION SUJET 14

- 1) C'est la durée légale du travail pour les professions qui ont des périodes d'inaction. Cette durée est supérieure à 39 heures, mais ne donne pas pour autant le droit aux heures supplémentaires.
- 2) 39 heures hors application de la loi des 35 heures.
- 3) 52 heures

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 45 min	Page 1/1	FLEURISTE
CORRIGE N°14 Deuxième jour		EP2 : Commercialisation - Environnement économique, juridique et social